



Glass&Boost

FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION CQP OPÉRATEUR VITRAGE - RNCP 36223



6 MOIS (du 09-09-2024 au 24-02-2025*) - 245H (présentiel) - 8 À 10 PERSONNES

Lieu : Centre de formation Glass&Boost (41)

POUR QUI ?

■ tout public, à partir de 18 ans, ayant une bonne compréhension écrite et orale de la langue française

■ salarié, demandeur d'emploi ou en reconversion (TPE - PMI - ETI - GE)

Un entretien obligatoire avant l'inscription permettra d'évaluer la motivation du candidat, la cohérence de son projet de formation et ses compétences techniques.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

■ Déposer / reposer un vitrage inamovible avec contrôle d'étanchéité pour le remplacement du vitrage collé en appliquant les règles de sécurité.

■ Déposer / reposer un vitrage amovible avec réglage et paramétrage manuel pour son remplacement dans le respect des règles de sécurité.

■ Evaluer la réparabilité du vitrage pour envisager la réparation ou non du vitrage en respectant les critères de réparabilité.

■ Réparer un pare-brise pour supprimer un impact en appliquant les règles de sécurité à l'aide des outils.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : le formulaire d'inscription aura été retourné dûment rempli, accompagné du versement de l'acompte de 30%. Le délais d'accès est de 1 mois.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes pédagogiques : démonstrative et participative, appuyées par des mises en situation pratiques

Outils pédagogiques : modules de voiture, véhicules complets, outillage, équipements de calibrage...

Supports pédagogiques : Padlet, fiches pédagogiques, livret de suivi pédagogique

Prise en compte du handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon la nature du handicap), avec aménagements et adaptations au cas par cas. La référente handicap est à disposition pour toute question avant, pendant ou après la formation à l'adresse mail suivante : amelie@vsf41.com (le délai de réponse est de 48 heures maximum - jours ouvrés)

PRIX :

**5 420€ HT
(soit 6 504€ TTC)**

ÉLÉMENTS MATÉRIELS DE LA FORMATION

Éléments matériels de la formation :

Salle de formation équipée : ordinateur, imprimante, écrans, wifi, salle de pause, sanitaires, comptoir accueil, accès PMR

Equipements divers mis à disposition :

wifi, padlet, fiches pédagogiques, documentations techniques

* D'autres sessions de formation pourront être ouvertes en cours d'année. Prenez contact avec nos équipes pour en savoir plus.



CATÉGORIE ET BUT DE LA FORMATION

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : **Action de formation**

Cette action a pour but (article L.6313-3) :

■ De permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi.

■ De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

■ De réduire, pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité soit dans le cadre, soit en dehors de leur entreprise. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles.

■ De favoriser la mobilité professionnelle.

COMPÉTENCES DES FORMATEURS :

La formation sera assurée par Yann TEHEL et Olivier ALAMELOU.

Forts d'une expérience significative de plus de 10 ans dans le domaine de l'automobile, nos formateurs se sont spécialisés dans le vitrage. Ils sont à votre écoute et disponibles afin de répondre au mieux à vos demandes. Ancien responsable de centre de pose pendant plusieurs années pour l'un et tous deux expérimentés en technique de dépose, repose et réparation de vitrage, ils maîtrisent l'aspect technique de la formation et veillent à se maintenir informés pour se perfectionner avec les nouvelles technologies.

SUIVI ET ÉVALUATION

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Livret de suivi pédagogique
- Évaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions écrites (QCM...)
- Mise en situation

ÉVALUATION FINALE

Pour les candidats à l'issue du parcours de formation :

3 mises en situation professionnelles, dont 1 complétée par un QCM.

■ 1 mise en situation professionnelle portant sur la dépose et repose d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA (2h30)

■ 1 mise en situation professionnelle portant sur la réparation d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA, complétée par un QCM portant sur les critères de réparabilité d'un vitrage sur la base d'un sujet modèle fourni par l'ANFA (1h15)

■ 1 mise en situation professionnelle portant sur un jeu de rôle d'accueil client en amont et/ou aval de la mise en situation sur la réparation et/ou le remplacement du vitrage sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA (15 minutes)

MODALITÉS DE SANCTION

Un certificat RNCP sera délivré au candidat à l'issue de la formation, après validation de l'évaluation finale. Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat. Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP, et qu'ils ont acquis l'ensemble de ces blocs. L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clés du CQP, à savoir :

- Déposer/reposer un vitrage inamovible avec contrôle d'étanchéité pour le remplacement du vitrage collé en appliquant les règles de sécurité
- Réparer un pare-brise pour supprimer un impact en appliquant les règles de sécurité à l'aide des outils, produits et méthodes de réparation





PROGRAMME

CONTENU DE LA FORMATION

C-I-1 : Déposer / reposer un vitrage inamovible avec contrôle d'étanchéité pour le remplacement du vitrage collé en appliquant les règles de sécurité (67,5 H)

- Décrire l'environnement professionnel de l'opérateur vitrage
- Préparer son intervention et le véhicule
- Déposer et reposer un vitrage inamovible
- Recalibrer les caméras ADAS avec succès
- Préparer son intervention et le véhicule

C-I-2 : Déposer / reposer un vitrage amovible avec réglage et paramétrage manuel pour son remplacement dans le respect des règles de sécurité (37,5 H)

- Préparer son intervention et le véhicule
- Déposer et reposer un vitrage amovible

C-II-1 : Evaluer la réparabilité du vitrage pour envisager la réparation ou non du vitrage en respectant les critères de réparabilité (6 H) :

- Lister les critères techniques et réglementaires qui permettent de dire que le vitrage est réparable
- Analyser si l'impact est réparable en respectant les critères techniques et réglementaires

C-II-2 : Réparer un pare-brise pour supprimer un impact en appliquant les règles de sécurité à l'aide des outils, produits et méthodes de réparation (40 H) :

- Préparer son intervention et le véhicule
- Réparer un pare-brise
- Rénover et régler des optiques

C-III-1 : Accueillir le client pour une intervention sur le vitrage en créant un climat de confiance et en personnalisant la prise de contact (20 H) :

- Se positionner comme un référent de qualité vis-à-vis du client
- Assurer la prise en charge du client

C-III-2 : Proposer des prestations additionnelles à l'intervention vitrage adaptées aux besoins du client pour atteindre les objectifs de vente fixés par l'entreprise (9 H) :

- Identifier un besoin potentiel complémentaire pour le client et sélectionner parmi les articles vendus et sur la base des objectifs définis par l'entreprise, celui ou ceux qui pourraient correspondre au besoin
- Provoquer l'acte d'achat du client

Les thématiques suivantes seront également abordées au cours de la formation :

La rénovation et le réglage des optiques ainsi que la gestion de l'intervention mobile de réparation des vitrages.

